

SAHEL

PLAN OPÉRATIONNEL ANNUEL 2014

1. CONTEXTE

L'ampleur et la sévérité de la crise de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui touche les pays du Sahel s'expliquent essentiellement par la dégradation des moyens de subsistance, par les conflits dans la région et par les difficultés d'accès des plus pauvres à la nourriture. Les Nations Unies estiment, qu'en 2014, 20 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, un chiffre plus alarmant encore que celui de 2013, compte tenu du recul de la production de céréales par habitant, de l'augmentation des prix et d'une plus grande vulnérabilité de larges couches de population. Il existe dans la région plus d'un million de réfugiés et de déplacés qui ont besoin d'aide de façon permanente, un chiffre qui ne cesse d'augmenter. Les tensions constantes au nord du Mali, les conflits du nord du Nigéria et de la République Centrafricaine et l'instabilité en Libye ne font qu'aggraver la fragilité du Sahel. Ce climat d'insécurité rend plus compliquée la prestation des services essentiels et pose un défi majeur aux acteurs de l'humanitaire lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des populations. Un nombre important de réfugiés et de déplacés sont accueillis dans des communautés locales qui, elles aussi, ont besoin de cette aide.

Parmi les neuf pays qui composent le Sahel, le bureau de l'action humanitaire de l'AECID concentre ses interventions humanitaires au Mali, en Mauritanie et au Niger.

MALI.- Les élections présidentielles et législatives du deuxième semestre 2013 et la signature de l'Accord de Ouagadougou en juin de cette même année ont contribué à la stabilisation politique du Mali. Cependant, les fondements de la réconciliation nationale sont encore fragiles et n'ont pas conduit à une amélioration substantielle de la situation sécuritaire au nord du pays, qui reste instable.

La situation dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou demeure préoccupante : services sociaux de base insuffisants, destruction ou



démantèlement des infrastructures et déplacement de 500 000 personnes qui fuient la zone.

Depuis le début du conflit au Mali, l'économie a souffert de l'arrêt de l'activité agricole dans de nombreuses zones, de l'interruption des circuits de distribution et de commercialisation de produits et services ou du manque de liquidités pour la consommation des produits de base. Dans un tel contexte, les familles déplacées peuvent difficilement rentrer chez elles et, lorsqu'elles le font, elles doivent faire face à des conditions extrêmement dures. Fin 2013, il y avait encore 453 000 personnes déplacées par le conflit et 283 726 déplacés internes (selon la Commission Mouvements de population), 169 291 réfugiés (UNHCR) et 137 000 personnes retournées chez elles (OIM).

La population du centre et du sud du Mali est également concernée par le conflit et par de longues crises à répétition, alimentaires et nutritionnelles, qui remontent à une période précédant le début des violences dans le nord du pays. Les effets des sécheresses et des inondations, combinés à la hausse des prix, affaiblissent fortement la capacité de récupération. Ces familles et ces communautés, qui disposent de faibles ressources et d'un accès limité aux services, ont accueilli une bonne partie des déplacés.

Au nord du pays, les problèmes d'accès de l'aide humanitaire ont drastiquement réduit la capacité gouvernementale d'intervention dans les zones les plus touchées. L'administration de l'État peine à se redéployer à cause du manque de personnel et des rares infrastructures, ce qui à son tour atténue l'impact des efforts du gouvernement visant à encourager le retour des fonctionnaires. Dans la moitié nord du pays, l'État se trouve toujours dans l'impossibilité d'assurer à la population l'accès aux services de base et de garantir sa protection, du fait de l'absence presque totale de structures judiciaires. Les organisations humanitaires actives dans la zone -56 ONG et 9 agences des Nations Unies- rencontrent également des difficultés d'accès, notamment dans la région de Kidal, même si elles ont pu travailler sur l'ensemble du territoire grâce à leurs partenaires nationaux. Les capacités d'intervention ont également souffert du manque de financement, le CAP (« Processus d'appel consolidé ») 2013 ayant atteint un taux de financement de seulement 47% à la date du 15 novembre.

Mauritanie.- En raison du conflit au Mali, il y avait encore en janvier 2014 sur le sol mauritanien 60 000¹ réfugiés. Ces personnes sont installées au sud-est du pays, dans l'une des régions les plus vulnérables, Hodh El Chargui (300 000 personnes), qui accueille le camp de Mbera. Selon l'UNHCR, depuis juin 2013 des déplacements de retour spontanés ont commencé à se produire, mais un retour massif n'est pas envisagé pour 2014 étant donné que la situation reste toujours très délicate au Mali. La présence depuis près de deux ans de ces réfugiés ajoute des pressions additionnelles sur les rares ressources disponibles, puisque les effets de la sécheresse et de la crise alimentaire que connaît l'ensemble du Sahel depuis la fin 2011 se font sentir également dans cette région. Ainsi, de

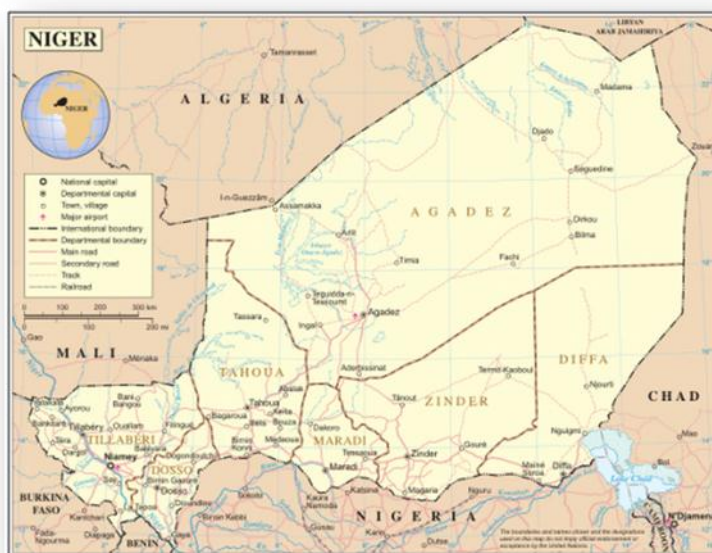


¹<http://www.unhcr.fr/52bbeacdb.html>

nombreuses organisations humanitaires travaillant auprès des réfugiés ont conçu des programmes à l'intention de la population des villages proches du camp. La Mauritanie, notamment les régions du sud et de l'est, traverse les mêmes problèmes que les pays voisins, c'est-à-dire le Sénégal, le Mali et le Niger : sécheresses à répétition, distribution inégale des précipitations, inondations, fléaux et épidémies. Tous ces phénomènes limitent de plus en plus les possibilités de récupération des familles, notamment en milieu rural, et sont à l'origine de la hausse des taux de malnutrition. L'insécurité a également eu un impact sur les déplacements des populations d'éleveurs transhumants, qui ont des difficultés d'accès aux pâturages et aux points de ravitaillement des zones transfrontalières.

NIGER.- Depuis 2005 le Niger a traversé de nombreuses crises qui ont progressivement affaibli les capacités alimentaires et nutritionnelles de la population, dans un enchaînement récurrent de crises, d'épidémies et de déplacements forcés de personnes. Cette spirale a plongé 71,3% de la population dans la précarité et la pauvreté, dans un pays qui est à la queue du classement mondial de l'indice de développement (186^{ème} sur 186, selon le rapport IDH 2013 des Nations Unies). De surcroît, l'instabilité dans les pays voisins augmente la vulnérabilité des populations des zones frontalières. La crise au Mali ainsi que les effets de la crise en Libye et du nord du Nigéria ont toujours des conséquences au Niger.

La précarité des conditions de vie de la majorité de la population nigérienne explique la situation de malnutrition. La faible production agricole, le prix élevé des aliments, la pression démographique, une hygiène insuffisante ou encore le manque d'accès à l'eau potable et à un assainissement approprié seront à l'origine des phénomènes suivants : 1 à 3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire ; 750 000 enfants victimes de malnutrition (dont 350 000 de malnutrition sévère) ; 250 000 personnes touchées par des catastrophes naturelles, 4 millions par le paludisme, 6 000 par le choléra, 6 000 par la rubéole ; et 90 000 personnes cherchant à fuir les conflits de la région. En définitive, environ 2 100 000 personnes auront besoin d'aide humanitaire en 2014², Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder étant les zones les plus touchées.



Il faudra suivre l'évolution du conflit au Nigéria au cours des prochains mois. Après la déclaration de l'état d'urgence au nord le 14 mai 2013, plus de 37 000 personnes ont gagné la frontière entre le Niger et le Nigeria, à Diffa, et ont intégré, de façon précaire, les communautés d'accueil. Ces flux de personnes pourraient également atteindre les régions de Zinder et de Maradi.

² Source : EHP OCHA Niger, novembre 2013

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET HUMANITAIRES³

Estimation de la population générale en 2014	<p>MALI : 17,3 millions (estimations du gouvernement). 1,53 millions dans les trois régions du nord (les plus touchées par la crise)</p> <p>MAURITANIE : 3.7 millions</p> <p>NIGER : 17,8 millions</p>																																				
Personnes ayant besoin d'aide humanitaire	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">MALI</th> </tr> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Malnutrition</th> <th style="text-align: center;">Insécurité alimentaire</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">MAM</th> <th style="text-align: center;">MAS</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">360 000</td> <td style="text-align: center;">136 000</td> <td style="text-align: center;">3 300 000</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">MAURITANIE</th> </tr> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Malnutrition</th> <th style="text-align: center;">Insécurité alimentaire</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">MAM</th> <th style="text-align: center;">MAS</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">95 000</td> <td style="text-align: center;">31 000</td> <td style="text-align: center;">470 000</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">NIGER</th> </tr> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Malnutrition</th> <th style="text-align: center;">Insécurité alimentaire</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">MAM</th> <th style="text-align: center;">MAS</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">649 557</td> <td style="text-align: center;">356 324</td> <td style="text-align: center;">4 197 614</td> </tr> </tbody> </table>	MALI			Malnutrition		Insécurité alimentaire	MAM	MAS		360 000	136 000	3 300 000	MAURITANIE			Malnutrition		Insécurité alimentaire	MAM	MAS		95 000	31 000	470 000	NIGER			Malnutrition		Insécurité alimentaire	MAM	MAS		649 557	356 324	4 197 614
MALI																																					
Malnutrition		Insécurité alimentaire																																			
MAM	MAS																																				
360 000	136 000	3 300 000																																			
MAURITANIE																																					
Malnutrition		Insécurité alimentaire																																			
MAM	MAS																																				
95 000	31 000	470 000																																			
NIGER																																					
Malnutrition		Insécurité alimentaire																																			
MAM	MAS																																				
649 557	356 324	4 197 614																																			
Personnes réfugiées et déplacées internes	<p>Mali :</p> <p>PDIS/retournées : 301 000</p> <p>Mauritanie :</p> <p>Réfugiées : 60 000</p> <p>Niger :</p> <p>Réfugiées : 87 000</p> <p>Retournées : 44 300</p>																																				
IDH	<p>Mali : 180^{ème} sur 186</p> <p>Mauritanie : 155^{ème} sur 186</p> <p>Niger : 186^{ème} sur 186</p>																																				
Indice de crise de la DG ECHO	3 sur 3																																				
Indice de vulnérabilité de la DG ECHO	3 sur 3																																				

³Source : Aperçu humanitaire SRP régional OCHA 30 janvier 2014

2. POPULATIONS VULNÉRABLES

Mali

- Personnes touchées par la crise alimentaire (3,3 millions) et nutritionnelle chronique (136 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aigüe sévère [MAS] et 360 000 de malnutrition aigüe modérée [MAM]).
- Déplacés internes (254 822, dont 134 776 enfants), familles d'accueil et une partie de la population du nord du pays qui n'avait pas les moyens de se déplacer et dont les droits humains ont été bafoués.
- Population réfugiée malienne au Niger et en Mauritanie.
- Populations touchées de façon récurrente par les épidémies de choléra dans la région.

Mauritanie

- Personnes touchées par la crise alimentaire (470 000) et nutritionnelle (31 000 MAS et 95 000 MAM).
- Populations touchées par la propagation d'épidémies (choléra et méningite).
- Population réfugiée malienne en Mauritanie (60 000).

Niger

- Personnes touchées par la crise alimentaire et nutritionnelle chronique (4 197 614 personnes seront en situation d'insécurité alimentaire⁴ ; 1 005 881 enfants de moins de 5 ans⁵ seront touchés par la malnutrition, dont 356 324 par la malnutrition sévère).
- Population réfugiée malienne (50 000) et nigériane, et population retournée nigérienne (40 500).
- Populations touchées de façon récurrente par des épidémies de choléra (6 000 personnes), de rubéole (6 000 personnes), paludisme (4 millions) et par des catastrophes naturelles (250 000).

3. BESOINS HUMANITAIRES PRINCIPAUX ET RÉPONSE INTERNATIONALE

L'[appel des Nations Unies pour le Sahel](#)⁶, lancé en février 2014, estime à 20 millions les personnes touchées par l'insécurité alimentaire sévère ou modérée et à 5 millions les enfants de moins de 5 ans qui souffriront

⁴ Questionnaire sur la vulnérabilité du Niger, novembre 2013.

⁵ HNO Niger, système des Nations Unies.

⁶ 2014-2016 Strategic Response Plan Sahel Region, janvier 2014.

de malnutrition sous une forme ou une autre. En ce qui concerne le nombre de personnes déplacées, le lent retour des Maliens dans leurs communautés d'origine sera compensé par une augmentation des mouvements de population au Nigéria, en Centrafrique et au Soudan du Sud. Des catastrophes à répétition telles que des inondations ou des épidémies entre autres sont également à craindre⁷.

Les besoins humanitaires les plus importants sont :



Sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sur les 20 millions de personnes ayant besoin d'aide alimentaire, 8 millions se trouvent au Mali, au Niger et en Mauritanie. Les prévisions agricoles annoncent une chute de la production dans certaines régions du Sahel, tandis que la campagne pastorale a été médiocre, ce qui mène à penser que la période de soudure arrivera plus tôt que d'habitude pour les ménages vulnérables dans ces trois pays. Les perspectives alimentaires des prochains mois dépendront de l'évolution des prix, qui à leur tour sont liés à l'accès aux produits et à leur disponibilité sur le marché, aux résultats de la campagne horticole et à l'évolution politique et sécuritaire⁸. Si ces facteurs sont défavorables, de nombreux ménages se retrouveront dans une situation difficile et la réponse humanitaire en temps utile deviendra alors cruciale.



Eau, assainissement et hygiène. Les difficultés d'accès à l'eau et à l'assainissement exposent plus de 3 millions de personnes au choléra au Mali et au Niger, sans compter que cette limitation produit d'autres effets sur la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel, la capacité de production de ces populations et leur résilience.



Santé. Au Mali, ce secteur est l'un des plus touchés par la crise politique et la guerre dans le pays. La suspension de la coopération au développement par la plupart des donateurs, après le coup d'État, s'est traduite par une réduction draconienne des ressources du système de santé. À cela s'ajoute la destruction et le pillage des infrastructures de santé et la fuite du personnel de santé pendant la crise, ce qui a fragilisé davantage un système déjà précaire. Les conséquences directes en sont l'augmentation de la mortalité infantile et une moindre prise en charge de la dénutrition. Au Niger, les problèmes structurels du système de santé rendent difficiles l'accès de la population aux services de base, et par conséquent les interventions humanitaires s'orientent vers la prise en charge de la malnutrition, des maladies associées, des crises épidémiques et travaillent au renforcement des équipes locales.



Protection. Des déplacements de population se produisent toujours dans l'ensemble de la région (population déplacée, réfugiée, retournée). Au Mali la situation reste très précaire du fait de l'intervention militaire, des attaques des groupes armés et des mouvements de personnes, notamment dans les provinces de Kidal, Gao et Tombouctou. Concernant le Niger, aux réfugiés maliens qui se trouvent dans les camps et les villes, il faut ajouter les réfugiés venant du Nigéria qui se dirigent vers la région de Diffa. Les affrontements entre l'armée et les groupes rebelles au nord-est du pays ont en effet été à l'origine de déplacements importants de personnes dont la plupart sont des femmes et des enfants. En Mauritanie, le camp de M'Bera accueille toujours un nombre important de réfugiés maliens (60 000). Ces populations ont besoin non seulement d'aide alimentaire ou sanitaire, mais également d'informations (savoir si la situation dans leurs lieux d'origine

⁷ 2014-2016 Strategic Response Plan Sahel Region, janvier 2014.

⁸ Sécurité alimentaire et implications humanitaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel. FAO-WFP. Janvier 2014.

permet le retour les aidera à prendre des décisions raisonnées) et d'aide psychosociale, en particulier pour les femmes et les filles.

4. DÉFIS

- **Coordination** : le BAH (Bureau de l'action humanitaire) apportera son soutien à l'OCHA dans les trois pays, dans le but d'élargir l'espace humanitaire, de fournir une aide impartiale et adéquate et d'améliorer la préparation et la coordination des interventions humanitaires.
- **Accessibilité** : le Mali, le Niger et la Mauritanie sont de vastes pays avec peu d'infrastructures routières, ce qui rend difficile l'accès à tous les territoires et à toutes les populations. Afin d'assurer l'accès à des zones reculées, dans des conditions de sécurité, un soutien sera apporté aux vols humanitaires de l'UNHAS.
- **Sécurité** : l'insécurité rend toujours très difficile l'accès de l'aide humanitaire à certaines parties du nord du Mali. Pour tenter de débloquer cette situation, le BAH a apporté en 2013 une aide financière à INSO, une organisation internationale spécialisée dans la gestion et l'analyse de la sécurité pour les ONG.
- **Prévisibilité et réaction du BAH en temps utile** : faire parvenir les fonds au bon moment. Concrètement, en matière de sécurité alimentaire, il s'agit soit d'évaluer les besoins immédiats de distribution d'aliments en 2014 en raison de l'avancement de la période de soudure, soit de déterminer le moment idéal des semences (dans le contexte de projets d'urgence ou de résilience prévoyant une distribution de graines).
- **Complémentarité entre les agences humanitaires et les agences de développement** : dans un contexte de crises à répétition, il est important que les différents organes de la coopération espagnole joignent leurs efforts et travaillent auprès des communautés dans une approche de résilience.

5. RÉPONSE ESPAGNOLE 2014

En 2014, en adéquation avec l'orientation stratégique 7 du **IV^e Plan directeur 2013-2016**, le BAH apportera une réponse humanitaire de qualité pour le Sahel. L'orientation stratégique 2 fera l'objet d'une attention spéciale, afin de réduire la vulnérabilité face aux crises. La réponse espagnole 2014 cherchera également à renforcer la cohésion sociale à travers les services sociaux de base (orientation stratégique 4). Ces interventions se dérouleront en partenariat avec des agents humanitaires spécialisés, choisis en fonction de leur capacité opérationnelle, technique et économique. Les efforts humanitaires seront ainsi déployés fondamentalement à travers le réseau de partenaires humanitaires spécialisés du système des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge et des ONG.

Eu égard aux besoins humanitaires identifiés et dans la continuité de la ligne d'action 2013, le BAH concentrera ses interventions dans les trois pays prioritaires, le Mali, le Niger et la Mauritanie, en mettant en œuvre l'approche régionale conformément à l'approche intégrée des Nations Unies.

En matière de **protection**, l'attention sera portée sur la population déplacée interne, les réfugiés, la population retournée et les communautés d'accueil de ces flux migratoires. Cette réponse, fondée sur les besoins humanitaires, privilégiera les interventions en faveur des populations les plus vulnérables, lesquelles auront lieu sous la houlette de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et du Haut Commissariat aux réfugiés (UNHCR).

Les interventions prévues dans le domaine de la **sécurité alimentaire et nutritionnelle** se feront à travers les agences des Nations Unies : Programme alimentaire mondial (PAM), FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et UNICEF. Elles auront pour but de soutenir des programmes visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire en temps de crise et à préserver les moyens de production.

En ce qui concerne les programmes sur **l'eau, l'assainissement et l'hygiène**, outre les actions prévues en matière de nutrition (wash-in-nut), les crises épidémiques récurrentes dans la région, qui surviennent à cause d'une mauvaise manipulation de l'eau et d'un assainissement insuffisant, feront l'objet d'une attention spéciale.

Pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces programmes, la coordination est un élément fondamental qui permet le bon déroulement de l'action humanitaire. Le soutien à l'OCHA, qui opère en tant qu'agent de dynamisation des forums de coordination, contribue ainsi à une plus grande cohérence entre, d'une part, les ONG nationales et internationales et, d'autre part, le système des Nations Unies, les ministères et autres acteurs de l'humanitaire et de la coopération.

Par ailleurs, les pays prioritaires de la région du Sahel, à savoir le Mali, le Niger et la Mauritanie, sont de vastes pays dotés de rares infrastructures routières, ce qui rend difficile l'accès à tous les territoires et à toutes les populations. Afin de permettre un accès rapide dans des conditions de sécurité à des zones reculées, un soutien sera apporté aux vols humanitaires de l'UNHAS. Parallèlement, le manque de sécurité empêche toujours l'accès de l'aide humanitaire à certaines parties du nord du Mali. Pour tenter de débloquer cette situation, le BAH apporte depuis 2013 une aide financière à INSO, une organisation internationale spécialisée dans la gestion et l'analyse de la sécurité pour les ONG, ce qui permet aux acteurs du terrain de mieux connaître le contexte opérationnel dans lequel ils sont appelés à intervenir.

Finalement, une réponse régionale sera apportée aux situations d'urgence provoquées par des catastrophes naturelles dues au changement climatique, par des épidémies ou par les effets collatéraux des conflits armés dans la région, tout en favorisant le développement de mécanismes de résilience dans la gestion des crises.

Le montant de l'engagement humanitaire du Bureau de l'action humanitaire de l'AECID en 2014 s'élève à 4,6 millions d'euros.
